Des pièges photographiques contre les dépôts sauvages

La Ville d’Osny n’échappe pas à ce fléau qui touche toutes les communes. En plus de dégrader son cadre de vie, ces incivilités sapent le travail quotidien des équipes propreté et coûtent cher à la collectivité. Pour y mettre un terme, la Ville a décidé de renforcer son arsenal de lutte.



Deux pièges photographiques viennent d’être installés sur des « points noirs » particulièrement concernés par les dépôts sauvages. Nomades, ces caméras seront déplacées régulièrement afin de traquer les auteurs. Elles représentent un investissement de 54 772 € TTC, subventionné à hauteur de 32 863 € par la Région Île-de-France dans le cadre du Fonds propreté.

Dissuader, identifier, sanctionner

Ces dispositifs permettront d’identifier les responsables de dépôts sauvages et de lancer rapidement la procédure administrative à leur encontre. Pour une action complète, le Conseil municipal a adopté une amende administrative de 300 €. Les frais de nettoyage et d’enlèvement des déchets seront également à la charge du contrevenant. Ces mesures sont destinées à renforcer la dissuasion et à protéger durablement la qualité du cadre de vie à Osny.

Liens utiles
Dépôts sauvages
Déchets Cergy Pontoise